

MALAVERGNE Eugène, TG10

LYCEE INTERNATIONAL FRANCOIS 1<sup>er</sup>,

11, rue Victor Hugo

77300 FONTAINEBLEAU

Tél : 01 60 74 58 30

Professeur d'anglais : Mme Sylvie LEGER

Adresse mail du professeur: sl.yeswecan@gmail.com

## **Concours National : « NOUS L'EUROPE » organisé par l'AMOPA 2022**

### Présentation du projet :

Ce projet consiste à financer une partie ou la totalité du permis de conduire des jeunes (jusqu'à 25 ans) des pays membres de l'Union européenne, à l'aide d'un budget débloqué par celle-ci et complété par les instances locales, en échange de travaux d'intérêts collectifs et écologiques effectués dans leur localité de résidence. Ces travaux devront concerner la protection du patrimoine naturel et culturel, par le nettoyage d'espaces pollués par des déchets abandonnés dans la nature, leur collecte et leur tri lorsqu'ils sont recyclables, ou encore par l'entretien d'espaces publics ruraux ou urbains. L'aide financière accordée serait alors proportionnelle au travail fourni, mesuré en heures, et adaptée suivant les lois et salaires minimums nationaux propres à chaque pays de l'UE. Par exemple en France, pour la réalisation d'un total de 150 heures (sur la base de 35h hebdomadaires) de tels travaux, l'individu se verrait attribuer une contribution au paiement de son permis de conduire équivalente à la valeur du SMIC mensuel français. Ce projet s'applique aux permis de type A et B, selon la nomenclature européenne officielle.

### Pourquoi ce projet ?

Le permis de conduire est une acquisition essentielle pour la grande majorité des citoyens européens. En effet, la voiture est le moyen de transport le plus utilisé en Europe, si bien que selon une étude de l'Insee menée en 2016, 83% des trajets en Europe ont été effectués en voiture, largement devant les trains et bus (respectivement 8% et 9%), et ces proportions sont restées stables au cours de la dernière décennie. Il existe en Europe de nombreuses zones, rurales notamment, où on ne trouve pas d'alternatives à la voiture pour assurer ses déplacements. Et même si l'on sent bien qu'une conscience environnementale s'éveille et que les habitants comprennent la nécessité de changer leurs habitudes de transport pour réduire leur empreinte carbone, soit en utilisant moins systématiquement la voiture (marche, vélos, transports en commun, covoiturage), soit en préférant les voitures électriques ou hybrides, il n'empêche que le fait même de posséder le permis de conduire reste souvent nécessaire.

Seulement, son obtention implique un investissement conséquent qui, bien que variable en fonction des pays, reste une difficulté importante pour les jeunes qui poursuivent des études ou entrent dans la vie active avec des moyens financiers souvent limités. Ce coût représente la raison principale pour laquelle les jeunes retardent le moment ou s'abstiennent de passer leur permis. C'est d'ailleurs le premier argument avancé par les conducteurs sans permis, dont le nombre chez les jeunes entre 18 et 24 ans ne cesse de progresser en France depuis 10 ans. Plus récemment, la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver cette réalité, qui devient aussi un enjeu de sécurité publique. La possibilité d'alléger la charge financière offrirait donc une chance à tous ceux pour qui passer le permis de conduire était inaccessible jusqu'alors.

Par ailleurs, puisque la contrepartie à ce financement serait de donner de son temps pour améliorer l'environnement de sa commune, ce projet mis en application permettrait aussi de responsabiliser les jeunes Européens concernés à travers une action citoyenne tout en fournissant une main-d'œuvre bon marché aux localités afin de lutter contre les déchets sauvages qui polluent et dégradent leur territoire. Ainsi, cela rendrait service sur deux plans différents : à la fois individuel et collectif.

### Passer le permis de conduire en Europe

Depuis plusieurs années, les pays de l'Union européenne ont tenté de s'accorder au mieux sur les conditions d'obtention du permis de conduire, allant jusqu'à la décision de créer un permis de conduire européen. Les États membres devront l'avoir adopté d'ici 2033. Bien qu'une nomenclature pour les différents permis soit déjà effective, ainsi que pour la conception physique du document, les conditions pour acquérir et conserver le permis restent très variables selon les pays. Examinons quelques cas européens :

**France** : Le coût du permis de conduire y est en moyenne de 1600€ (c'est un montant supérieur à la valeur du SMIC français, qui est actuellement de 1257€ net mensuel) ; il varie entre les différentes villes et régions, ou selon qu'il est passé en zone rurale ou urbaine. Il ne demande pas à être renouvelé, et est donc valable à vie, lorsqu'il n'est pas retiré à cause d'infractions au code de la route répétitives. La conduite peut commencer dès 16 ans, et une période de probation de 3 ans est imposée après son obtention. Beaucoup de jeunes, notamment étudiants, ne peuvent pas ou font face à d'importantes difficultés pour payer le permis, et sont dissuadés par un pourcentage de réussite de 58%. Certaines aides sociales existent, soulageant d'une partie du coût variable, mais sous la condition que l'on puisse prouver l'absolue nécessité de conduire un véhicule dans le cadre d'une activité professionnelle.

**Espagne** : Le coût moyen du permis espagnol est de 1300€, alors que le salaire minimum national est environ de 1125€ par mois. Aucune période probatoire n'est imposée après l'obtention du permis, mais celui-ci se conserve selon un système de 12 points, à l'image de la France. Le permis doit être renouvelé tous les 10 ans, et tous les 5 ans après l'âge de 65 ans. Certaines aides existent, comme dans la région autonome de la Galice, qui propose des aides aux jeunes en difficulté de 18 à 29 ans, d'un montant maximum de 400€.

**Allemagne** : Le permis allemand, deuxième plus élevé d'Europe, coûte 1800€. Il a pour particularité d'être très complet, incluant des tests de vue ou des formations aux gestes de premier secours en plus des leçons de conduite. Le salaire minimum national (SMN) est de

1585€. L'obtention du permis requiert un minimum de 35h de conduite qui, avec la France et ses 20h, fait de l'Allemagne l'un des deux seuls pays à exiger un minimum d'heures de conduite. Cela contribue grandement au taux de réussite à l'examen, qui atteint les 72%. Le permis est conservé selon un système de points, dont le compte, partant de 0, augmente avec les infractions jusqu'à 8 points suivis du retrait du permis. Ce dernier doit être renouvelé tous les 10 ans et 15 ans.

*Toutes les données concernant les salaires nationaux minimums de ce dossier sont issues du site [countryeconomy.com](http://countryeconomy.com). Les données concernant les différents permis de conduire sont issues d'un article du figaro « L'Europe du permis de conduire », daté du 18/02/2016.*

Globalement, on constate que les conditions pour passer le permis de conduire diffèrent conséquemment entre les pays membres de l'UE, même quand seulement trois cas sont étudiés. On remarque cependant que, dans chacun de ces cas les jeunes intéressés devraient travailler un nombre d'heures supérieur à un mois pour pouvoir financer la totalité de leur permis. Or, dans certains autres pays le SMN est supérieur au prix du permis. C'est le cas de l'Irlande, où le permis coûte en moyenne 660€ (source : [insider.com](http://insider.com)), pour un SMN de 1720€ par mois ; de la Grèce, où le permis coûte environ 400€ (source : [myeurope.info](http://myeurope.info)), pour un SMN de 758€ par mois minimum ; et enfin du Portugal, où il peut être passé à partir de 450€ (source : [myeurope.info](http://myeurope.info)), quand le SMN atteint 780€ mensuels. Pour ces pays, les jeunes n'auraient donc pas besoin de travailler un nombre d'heures équivalent à un mois pour se voir financer la totalité de leur permis.

De plus, bien que différentes aides sociales à l'obtention du permis de conduire soient parfois apportées, elles n'existent pas dans tous les pays, concernent des cas spécifiques et ne sont valables que pour certaines villes ou régions. Ainsi, une aide telle que celle proposée ici sera moins sélective. Les termes de la rémunération pour les tâches demandées peuvent s'adapter aux particularités de chaque pays, suivant le SMN et le prix moyen du permis, etc. Il semble important que ces tâches soient réalisées selon un compte d'heures, modulables sur la durée, pour permettre de fractionner au maximum le temps de travail, qui ne peut s'effectuer sur une trop courte période pour des jeunes occupés par leurs études ou leur emploi. Par ailleurs, les fonds nécessaires à l'entreprise de ce projet, s'ils sont pour leur plus grande part européens, pourront également être complétés par les collectivités locales (communes, départements, régions...), car elles seraient les bénéficiaires directes des travaux d'utilité collective demandés en contrepartie. Le niveau de leur participation pourrait alors varier selon les cas et leurs spécificités.

### Enjeux écologiques du projet

Aujourd'hui, la pollution des déchets ménagers représente une menace planétaire qui n'est plus inconnue de personne. Cela concerne les déchets jetés aux bords des routes, dans les lieux publics, dans les espaces naturels ou encore dans des décharges sauvages à ciel ouvert, qui tous se retrouvent généralement dans les mers et océans. La récente crise de la COVID-19 a encore aggravé la situation, notamment avec l'ajout des masques chirurgicaux à la longue liste des déchets fréquemment jetés dans la nature. Cette pollution joue aussi un rôle dans le réchauffement climatique.

C'est un fléau contre lequel l'Union Européenne lutte depuis plusieurs décennies en mettant en œuvre de plus en plus de politiques et d'initiatives pour tenter d'y apporter des solutions. Parmi ces solutions, la plus fréquente et probablement efficace est l'utilisation durable des ressources, soit le recyclage. Un rapport de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) sur la pollution plastique établit que sur les 30 millions de tonnes de déchets produits dans l'UE sur la seule année 2015, seulement 17% ont été collectés pour être réutilisés ou recyclés alors que plus de la moitié comprend des objets plastiques ménagers de petite taille.

Si l'on estime que la moitié des citoyens de l'UE âgés de 18 à 25 ans accepteraient de participer à ces tâches d'intérêts collectifs et écologiques en échange du financement de leur permis, cela ferait des millions de personnes ramassant des ordures dans les rues ou les espaces publics de leurs communes, ou encore au bord des routes ou des forêts qui les entourent. Les tonnes de déchets ainsi récoltés seraient alors triées selon leur nature (verre, plastique, organique, chimique, électroménager, etc.), puis si possible redistribuées vers des usines de recyclage.

De ce fait, ce projet rentre dans le modèle de l'économie circulaire de l'AEE. Partant d'une échelle locale, au moyen d'actions écologiques entreprises par les jeunes au niveau municipal, il aura des effets à une échelle européenne, en contribuant au nettoyage, tri et recyclage des déchets de toute la zone, voire à une échelle mondiale en participant à la lutte contre la pollution de la planète et contre le réchauffement climatique.